

RETOUR VOLONTAIRE EN 2026

Presque tous les migrants - qu'ils soient (ex-) demandeurs de protection internationale ou en séjour irrégulier - qui souhaitent retourner dans leur pays entrent en ligne de compte pour le retour volontaire. En Belgique, c'est Fedasil qui est l'instance responsable pour le retour volontaire. L'organisation pratique du voyage vers le pays d'origine est confiée à l'OIM (Organisation internationale pour les Migrations) ou directement par Fedasil.

Le voyage de retour s'effectue en avion. Fedasil organise également des retours volontaires en bus vers plusieurs pays d'Europe de l'Est. D'autres retours volontaires sont aussi organisés par l'Office des étrangers. Plus d'info : www.retourvolontaire.be

1. Nombre de retours volontaires en 2026 (personnes)

	Fedasil	Office des étrangers*	Total 2026
Janvier	223	8	231
Février	211	12	223
Mars	213	18	231
Avril	242	7	249
Mai	184	7	191
Juin	214	10	224
Juillet	221	7	228
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			
Total	1508	69	1577

Evolution du nombre de retours volontaires*

2026 : 1 577 (janvier à juillet)

2025 : 3 122

2024 : 3 267

2023 : 2 952

2022 : 2 673

2. Principales nationalités en 2026

Pays	Nombre de personnes
Brésil	425
Mongolie	102
Turquie	100
Syrie	93
Colombie	83
Arménie	57

3. Profil des personnes en 2026

Catégorie	
Demandeurs d'asile	26,1%
Demandeurs d'asile déboutés	27,7%
Migrants en séjour irrégulier	46,1%
Total	100%

* Ce chiffre ne reprend pas les départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà demandé l'asile (et qui sont organisés par l'Office des étrangers).